

Pau, le 3 mai 2018.

## AUX PRESIDENTS DES ACCA ET SOCIETES DE CHASSE

Réf : DD/MA/03052018

Objet : Déplacements écoles

A la Saligue aux oiseaux

Madame, Monsieur le Président,

Comme vous le savez, de nombreux travaux ont été réalisés en 2016, 2017 et début 2018 afin que ce site devienne la zone humide remarquable du département fréquentée de nouveau par de nombreux oiseaux d'eau :

Sarcelles d'hiver, spatules blanches, balbuzards pêcheurs, grandes aigrettes, cigognes blanches et autres.

Ce marais ainsi que ses aménagements ont été conçus également à des fins pédagogiques afin de transmettre notre passion aux chasseurs de demain.

**Nous avons été agréés,  
en 2014 pour une période de 5 ans  
par l'Inspection d'académie pour intervenir  
auprès des publics scolaires.  
Il est important que pendant ces cinq années,  
nous menions à bien cette mission  
d'éducation à la nature  
auprès des jeunes.**



De nombreuses écoles sont susceptibles d'être intéressées, mais le cout du transport jusqu'à la Saligue aux Oiseaux semble être un frein.

En espérant que vous serez nombreux à répondre favorablement avec le coupon réponse à découper et à nous retourner ; car il en va de l'avenir de notre chasse, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

**Le Président,  
Philippe Etcheveste.**

**Pour tous renseignements contacter :**

**David Delmas, éducateur à la nature  
à la Fédération des Chasseurs  
Tél : 06 70 09 12 38/  
ddelmas@chasseurdefrance.com**

✂ .....

**COUPON REPOSE A RETOURNER A LA FDC**

**Dans le cas où les enfants de votre école communale ou de votre groupe scolaire seraient intéressés pour se déplacer à la Saligue aux Oiseaux :**

**Accepteriez-vous de participer au financement du transport ?**

**OUI**

**NON**

**ACCA/STE DE CHASSE**

**de :** .....

**Nom du responsable :** .....

**Signature :**